

## Grille de prix de l'offre de fourniture d'électricité « Tarif Bleu »

Applicable au 1<sup>er</sup> février 2020

### OFFRE POUR LES CLIENTS NON RESIDENTIELS

Cette offre, applicable aux clients non résidentiels pour leurs sites de consommation alimentés en basse tension sous une puissance inférieure ou égale à 36 kVA, porte sur la fourniture d'électricité, l'accès et l'utilisation du Réseau Public de Distribution.

*Les grandes entreprises, au sens du décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008, ne peuvent plus souscrire de tarifs réglementés de vente à compter du 1<sup>er</sup> août 2018.*

### [Les grilles tarifaires de l'offre Tarif Bleu non résidentiel](#)

*En extinction pour les sites non éligibles définis à l'article L.337-7 du code de l'énergie*

Option Base (HT)		
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)
3	9.68	10.37
6	11.38	10.37
9	12.87	10.37
12	14.51	10.37
15	15.80	10.37
18	17.33	10.37
24	20.65	10.37
30	23.81	10.37
36	27.04	10.37

Option Heures Creuses (HT)			
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	11.41	11.25	7.85
9	13.00	11.25	7.85
12	14.63	11.25	7.85
15	16.29	11.25	7.85
18	17.72	11.25	7.85
24	21.14	11.25	7.85
30	24.20	11.25	7.85
36	27.27	11.25	7.85

### [La composition du prix de l'offre :](#)

Les prix réglementés définis dans la grille tarifaire ci-dessus sont fixés par les Pouvoirs Public. Ils varient selon l'offre tarifaire choisie et comprennent :

- un abonnement mensuel, dont le montant est fonction de la puissance souscrite,
- un prix de l'énergie (kWh) pour chaque période tarifaire.

Auquel s'ajoutent les différentes taxes et contributions suivantes :

- les Taxes sur la Consommation Finale d'électricité (TCFE), d'un montant de 0.003273€/kWh pour la taxe départementale et de 0 €/kWh pour la taxe communale,
- la contribution aux charges de Service Public de l'électricité (CSPE), d'un montant de 0.0225 €/kWh,
- la contribution tarifaire d'acheminement (CTA),
- la TVA au taux de 5.5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations, et les autres taxes et contributions (CSPE et TCFE).

Ces tarifs ainsi que les conditions générales de vente sont consultables sur le site [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr) rubrique *électricité*.